

**ARTISTES ET ARTISANS  
PERMIS DE VENTE SUR LE DOMAINE PUBLIC  
(SAISON 2015)**

Les artistes et artisans son priés de noter, relativement aux demandes de permis de vente sur le domaine public pour la saison 2015, les informations suivantes :

- les demandes de permis doivent être déposées du 6 au 10 octobre 2014, de 8 h 30 à 15 h;
- les comités d'évaluations tiendront leurs séances dans la semaine du 27 octobre 2014;
- les séances d'attribution des emplacements auront lieu comme suit :
- artisans : le 27 novembre 2014 à 10 h;
- artistes exposants : le 2 décembre 2014 à 10 h;
- portraitistes et caricaturistes: le 2 décembre 2014 à 13 h;

Toutes les activités en lien avec ces demandes seront tenues au bureau d'arrondissement situé au 17<sup>e</sup> étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, à l'exception des séances d'attribution des emplacements qui se tiendront à la salle du conseil de l'arrondissement au rez-de-chaussée du 800, boulevard De Maisonneuve Est.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements peut communiquer avec la Division des communications et des relations avec les citoyens au 514 872-6158.

Montréal, le 13 septembre 2014

M<sup>e</sup> Domenico Zambito  
Secrétaire d'arrondissement

*Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : [www.ville.montreal.qc.ca/villemarie](http://www.ville.montreal.qc.ca/villemarie)*